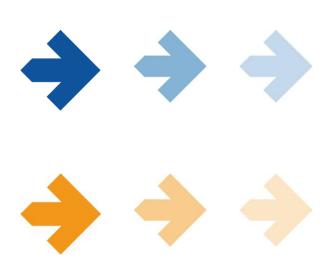




MORLAIX



L'orientation et l'affectation des élèves de 3ème







L'ORIENTATION





C'EST QUOI L'ORIENTATION

S'orienter, c'est construire progressivement son parcours de formation.

Quelques questions à se poser au collège :

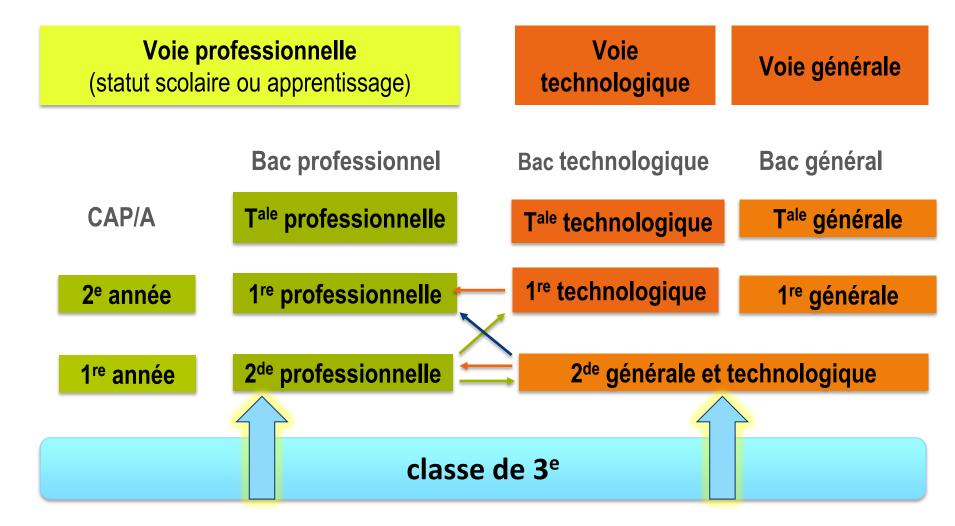
- Quel élève je suis ?
- Est-ce que je me vois continuer à apprendre comme au collège ?
- Quelles matières me plaisent ?
- Quelles activités je pratique en dehors du collège ?
- Ai-je déjà des idées de projet professionnel ?
- Quels sont mes résultats scolaire ?

http://www.onisep.fr/Parents/Comprendre-I-Ecole/Kit-Parents-aider-mon-enfant-a-s-orienter-apres-la-3e













La voie professionnelle

http://quandjepasselebac.education.fr/category/nouveau-lycee-pro/http://quandjepasselebac.education.fr/etes-vous-fait-pour-la-voie-

pro/





2 CHOIX POSSIBLES

Parcours en 3 ans

diplôme niveau IV

BAC PRO

TERMINALE

PROFESSIONNELLE

PREMIERE PROFESSIONNELLE

SECONDE PROFESSIONNELLE Parcours en 2 ans

CAP.

CERTIFICAT D'APTITUDE
PROFESSIONNELLE



C.A.P. 2

C.A.P. 1





LA VOIE PROFESSIONNELLE

STATUT SCOLAIRE : élève dans un lycée

- des cours généraux, en relation avec le métier
- la moitié de l'emploi du temps en cours techniques et professionnels (outils, techniques, gestes professionnels et savoir faire, Travaux Pratiques)
- des stages : l'élève doit chercher une entreprise ; il a un tuteur dans l'entreprise et est contrôlé par le lycée qui vérifie l'acquisition des compétences professionnelles.

http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Au-lycee-au-CFA/Au-lycee-professionnel-et-au-CFA/Choisir-la-voie-professionnelle







LA VOIE PROFESSIONNELLE

STATUT SALARIE : apprenti-e en alternance entre Centre de Formations des Apprentis et entreprise

- des cours généraux, en relation avec le métier au CFA
- des périodes de travail chez l'employeur

CONDITIONS:

- avoir 16 ans
- signer un contrat avec un employeur
- être inscrit dans un CFA

http://www.onisep.fr/Cap-vers-l-emploi/Alternance/Le-contrat-d-apprentissage-le-contrat-de-professionnalisation/Quelles-formations-enalternance





LA RÉFORME EN COURS Ce qui change

Une spécialisation progressive

- Choix d'une famille de métiers en 2^{nde}
- Choix d'une spécialité en 1ère

A la rentrée 2019, 3 familles de métiers ont été mises en place :

- Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics
- Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique
- Métiers de la relation client





LA RÉFORME EN COURS Ce qui change

A la rentrée 2020, 6 familles de métiers suivront :

- Métiers des études et de la modélisation numétique du bâtiment
- Métiers de l'aéronautique
- Métiers des industries graphiques et de la communication
- Métiers de l'hôtellerie restauration
- Métiers de l'alimentation
- Métiers de la beauté et du bien-être





LA REFORME EN COURS : Ce qui change

Accompagnement personnalisé

- Test de positionnement en français et mathématiques
- Consolidation des acquis des élèves en fonction de leurs besoins

Accompagnement à l'orientation

En 2^{nde} => pour décider de sa spécialisation de 1^{ère} (les élèves pourront conforter ou déterminer leur choix de spécialisation)

En terminale => choix d'un module « Insertion professionnelle » ou « Poursuite d'études » afin de mieux préparer leur projet post-bac



Poursuite d'études dans la voie pro

DUT

BREVET DE TECHNICIEN SUP2RIEUR

DIPLÔME UNIVRESITAIRE DE TECHNOLOGIE

diplôme niveau IV



BRFVFT PROFESSIONNEL COMPLEMENTAIRE METIERS D'ART

DES METIERS

TERMINALE PROFESSIONNELLE

PREMIERE **PROFESSIONNELLE**



SECONDE PROFESSIONNELLE















La voie générale & technologique





ETUDES SUPÉRIEURES

BacGénéral

Bac Technologique

Terminale générale

Disparition des séries Choix de spécialités

Première générale

Terminale technologique

STI2D, STL, STMG, ST2S, STAV, STD2A

TMD, STHR

Première technologique

Enseignements optionnels

Seconde Générale et Technologique

Seconde spécifique

Classe de troisième





Voie technologique

- Enseignement appliqué, observation, expérimentation
- Travail en groupe
- Travaux pratiques (en laboratoire, sur informatique, en atelier)

Voie générale

- Enseignement théorique et abstrait
 - Réfléchir, analyser, synthétiser
 - Argumenter, rédiger
 - Travail personnel important





LA REFORME EN COURS : ce qui va changer en seconde

Enseignements communs

- Français
- Histoire-géo
- LVA et LVB (enveloppe globalisée)
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique-Chimie
- SVT Sciences de la vie et de la terre
- EPS Éducation physique et sportive
- EMC Enseignement moral et civique
- Sciences numériques et technologie

- ▶ 4 h
- ▶ 3 h
- ▶ 5 h 30
- ▶ 1 h 30
- ▶ 4 h
- ▶ 3 h
- ▶ 1 h 30
- ▶ 2 h
- ▶ 0 h 30
- ▶ 1 h 30





Enseignements optionnels

1 enseignement général, au choix 3h

Arts : arts plastiques ou cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique LV3, Langues et cultures de l'Antiquité (LCA) latin ou grec

EPS - Éducation physique et sportive

Écologie, agronomie, territoires-développement durable (en lycée agricole)

Arts du cirque 6h

1 enseignement technologique, au choix

Management et gestion	►1h30
Santé et social	▶1 h30
Biotechnologies	▶1h30
Sciences de laboratoire	▶1h30
Sciences de l'ingénieur	▶1h30
Création et culture design	▶6 h
Création et innovation techno	logique >

3 possibilités en lycée agricole ►3 h







Accompagnement personnalisé

En fonction des besoins des élèves pour améliorer les compétences de l'élève dans la maîtrise de la langue écrite et orale et en mathématiques.

NOUVEAUTE : un test de positionnement numérique permettra à l'élève, ses parents, ses enseignants de connaître ses acquis et ses besoins en français et en mathématiques.

Accompagnement à l'orientation

Proposition de 1h30 par semaine (54h par an) pour aider les élèves à choisir leur formation et leur projet professionnel : s'informer sur les métiers et les formations qui y conduisent et faire des choix éclairés pour la suite de son parcours.





LA REFORME EN COURS : ce qui va changer en 1ère et Tale générale

4 composantes

- 1 Socle de culture commune
- 2 Enseignements de spécialité : 3 en 1ère et 2 en Terminale
- 3 Orientation
- 4 Enseignements facultatifs: 1 en 1ère et 2 au plus en Tale

L'évaluation : 40 % contrôle continu (bulletins et épreuves communes de contrôle continu)
60 % épreuves terminales (une épreuve anticipée de français, une épreuve de philosophie, 2 épreuves des

spécialités choisies, une épreuve orale)





LA VOIE TECHNOLOGIQUE

4 composantes

- 1 Enseignements communs à toutes les séries
- 2 Enseignements de spécialité
- 3 Orientation
- 4 Enseignements facultatifs

Les séries restent les mêmes :

- STMG (Management et Gestion)
- ST2S (Santé Social)
- STI2D (Industrie et Développement Durable)
- STL (Laboratoire)
- STAV (Agronomie et Vivant)
- STD2A (Design et Arts Appliqués)
- STHR (Hôtellerie et Restauration)
- TMD (Musique et Danse)







L'AFFECTATION des élèves de 3ème en lycée





Comment ça marche?

 L'affectation post 3ème dans les lycées publics (y compris l'agriculture et la mer) est INFORMATISÉE : on parle de l'AFFectation des ELèves par le NET

⇒ AFFELNET





Les différents type de voeux

• Les formations *non contingentées* :

⇒ 2nde GT

Contingenté signifie que les places sont limitées

- Les formations contingentées :
 - certaines 2nde GT
 - ⇒ 2nde Pro
 - ⇒ 1ère année de CAP

Pour certaines formations, l'élève doit remplir un dossier à retourner au lycée







LES FORMATIONS NON CONTINGENTÉES

2nde GT





L'affectation est automatique

- dans le lycée de secteur
- Lycée Tristan Corbière à Morlaix

2 dans un lycée non sectorisé

5 lycées à dominante technologique : Dupuy de Lôme, Lesven, Vauban à Brest, Chaptal et Thépot à Quimper, 2 lycées agricoles Bréhoulou et Suscinio





La demande de dérogation

Uniquement dans le cas où vous faites un voeu :

- dans un *lycée qui n'est pas le lycée de secteur,* et que ce lycée est sectorisé

Ex : Demander le lycée du Léon alors que le lycée de secteur est le lycée Tristan Corbière.







LES FORMATIONS CONTINGENTÉES

2nde GT, 2nde spécifique, 2nde pro, 1ère CAP





En voie générale et technologique

- Des sections internationales: Espagnol (Brest),
 BACHIBAC (Rennes), Anglais (Rennes), ESABAC (Brest,
 Rennes), ABIBAC (Rennes, Lanester), Américain (Vannes)
- Des options : Création et culture design (Brest, Tréguier, Rennes), Arts du Cirque (Tréguier)
- La 2nde spécifique Hôtellerie (Dinard)

académie CIO Rennes Cuttre defensables Éducation City

les centres d'information et d'orientation



Une formation est sélective lorsque le nombre de candidat dépasse la capacité d'accueil des établissements

Exemples de l'affectation de juin 2017

	Nb vœux	Nb place	Sélectivité
2 ^{nde} internationale espagnol (Brest)	38	36	1,06
2 ^{nde} internationale Anglais (Rennes)	121	35	3,46
2 ^{nde} ESABAC (Brest)	7	7	1,00
2 ^{nde} Arts du cirque	8	18	0,44
2 ^{nde} Création et culture design (Brest)	97	35	1,94
2 ^{nde} Hôtellerie	59	60	0,98





En voie professionnelle

 Toutes les formations (CAP et Bac Pro) ont une capacité d'accueil précise



buis)

2^{nde} pro ASSP (Morlaix)

2^{nde} pro ASSP (Landerneau)

les centres d'information et d'orientation



0,70

1,67

1,83

	Nb vœux	Nb place	Sélectivité
2 ^{nde} pro Boulangerie-pâtisserie (St Quay Portrieux)	72	24	3,00
2 ^{nde} pro Esthétique, cosmétique, parfumerie (Lorient)	28	81	2,89
2 ^{nde} pro Aéronautique (Morlaix)	73	58	1,26
2 ^{nde} pro Systèmes numériques (Brest)	70	30	2,33
2 ^{nde} pro Maintenance des véhicules (Brest)	41	20	2,05
2 ^{nde} pro Maintenance des véhicules (Carhaix)	23	40	0,58
2 ^{nde} pro Maintenance des véhicules (Pont de	4.4	0.0	

14

50

55

20

30

30





Comment les élèves sont-ils affectés ?

Un nombre de points est attribué dans PAM

- Les notes de l'année de 3ème dans les différentes matières
- Les coefficients
- Un nombre de points





Les coefficients

Exemples en voie générale et technologique

	Fra	Mat	LV1	PC	SVT	Tec	AP	EPS	HG	LV2
2 ^{nde} internationale	6	8	8						4	4
2 ^{nde} Arts appliqués	8	8	6			2	2		2	2
2 ^{nde} spécifique hôtellerie	6	8	6						4	6
2 ^{nde} Arts du cirque	6		4				4	8	2	4



N.

Les coefficients

• Exemples en voie professionnelle

	Français	Maths	LV1 LV2	PC SVT Techno	Art Mus	EPS	HG
2 ^{nde} pro Boulangerie, Cuisine, Installateur thermique	4	6	3	8	3	3	3
2 ^{nde} pro Aéronautique, SN, MVA	4	6	4	8	2	3	3
2 ^{nde} pro Commerce	6	5	5	4	3	3	4
2 ^{nde} pro Agriculture, forêt, espaces verts	4	5	3	8	3	4	3
2 ^{nde} pro Bâtiment, bois, TP	4	6	2	7	3	4	4
2 ^{nde} pro ASSP, Esthétique	5	4	3	7	4	4	3





L'affectation

Classement sur *liste principale ou supplémentaire* en fonction :

Des points supplémentaires peuvent être attribués :

- ⇒ pour les 2^{nde} pro, agricoles et maritimes soumises à pré-inscription (démarches à faire : portes ouvertes, ministages, ...)
- ⇒ pour les formations à recrutement particulier (dossier à remplir)





ATTENTION

afin d'assurer son affectation

L'élève qui demande :

- □ une 2^{nde} GT par dérogation,
- □ une 2^{nde} GT contingentée,

doit obligatoirement faire un vœu dans son lycée de secteur

L'élève qui demande un CAP ou un bac pro sélectif

doit faire plusieurs vœux : plusieurs lycées ou plusieurs domaines





ATTENTION

afin d'assurer son affectation

L'élève qui demande :

doit faire un vœu dans son lycée de secteur (2^{nde} GT) ou dans un Lycée Professionnel (CAP et 2^{nde} pro).





Situations particulières des élèves non affectés ou sur liste supplémentaire :

- ⇒ les parents prennent contact le plus rapidement possible avec le collège pour trouver la solution la plus adaptée
- ⇒ l'élève et sa famille peut également être reçu par la psychologue de l'éducation nationale.









Adieu le papier, bonjour le numérique





Le téléservice orientation

Il permet aux familles de formuler une demande d'orientation

Deux phases comme précédemment :

- Orientation provisoire : 2^{ème} trimestre

Orientation définitive : 3^{ème} trimestre

Les familles saisiront leur demande d'orientation et pourront consulter les réponses du conseil de classe





Le téléservice affectation

Il permet aux familles de formuler des vœux, soit demander une formation dans un établissement

Les familles pourront :

- Consulter l'offre post 3ème à partir du 6 avril
- Saisir leurs vœux (10 maximum) du 4 mai au 1er juin
- Consulter les résultats d'affectation





Le téléservice inscription

Il permet aux familles d'inscrire leur enfant dans l'établissement où il a été affecté

Les familles :

- Présentation du lycée
- Démarches d'inscription
- Inscription par voie numérique





Explorer, découvrir les différentes formations

- Mini-stages en lycée professionnel
- Portes ouvertes des lycées

http://www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Bretagne/Rennes/Agenda-de-lorientation/Portes-ouvertes/Journees-portes-ouvertes-de-l-enseignementsecondaire

- Stage en entreprise
- → Forums des formations : Cap'Orient au collège de kerzourat à Landivisiau le 8 février 2020



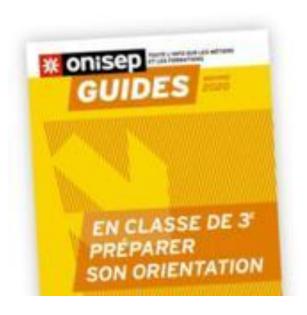


Explorer, découvrir les différentes formations

Documentation papier

Sites web
La réforme du lycée, la carte des
spécialités par établissements

http://www.secondes-premières2019-2020.fr/







Pour obtenir un Conseil individualisé

Permanence au collège de *Madame COURBIN*

Psychologue de l'éducation nationale

Le jeudi

Prendre RV auprès de la vie scolaire

ou au CIO au 02 98 88 16 85

Permanences toute l'année et pendant les vacances scolaires